



Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs réaffirment leur attachement à l'intégrité scientifique

Paris, le 31 janvier 2019

À l'occasion d'une cérémonie organisée le 22 janvier 2019, la CDEFI, l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS), le Conseil français de l'intégrité scientifique (CoFIS), l'école des Ponts ParisTech, l'école nationale des sciences géographiques de Marne-la-Vallée, ELISA Aerospace, l'EPF école d'ingénieur-e-s, l'EPITA, l'institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire, l'université de technologie de Troyes, et Yncréa Hauts-de-France, ont signé la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche.

À travers cette ratification, les écoles d'ingénieurs ont souhaité rappeler l'importance de l'adoption par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des principes fondamentaux de l'intégrité scientifique.

« C'est un signal fort que la CDEFI adresse aux directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scientifique », a précisé Joëlle Alnot, directrice de l'OFIS, département du Hcéres.

Déclinée en sept principes, la charte a pour objet « d'explicitier les critères d'une démarche scientifique rigoureuse et intègre, applicable notamment dans le cadre de tous les partenariats nationaux et internationaux ».

Les sept principes d'intégrité précisés sont les suivants :

- respect des dispositifs législatifs et réglementaires ;
- fiabilité du travail de recherche ;
- communication ;
- responsabilité dans le travail collectif ;
- impartialité et indépendance dans l'évaluation et l'expertise ;
- travaux collaboratifs et cumul d'activités ;
- formation.

Par cette signature, la CDEFI souligne l'importance de l'intégrité scientifique, soit la conduite probe qui doit présider à toute recherche, et de la déontologie pour ses établissements sur le territoire. Elle adhère, non seulement aux valeurs et principes de l'intégrité scientifique, mais s'engage également fortement à les défendre et à promouvoir leur adoption et application par l'ensemble des 201 écoles françaises d'ingénieurs accréditées par la [Commission des titres d'ingénieur](#) qu'elle représente.

« C'est une démarche indispensable pour la formation des chercheurs et des futurs entrepreneurs » rappelle le président de la CDEFI, Marc Renner.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez télécharger la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche sur [ce lien](#).



À propos de l'OFIS, département du Hcéres

Créé en mars 2017, l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) est un département du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Structure nationale, et transversale, l'OFIS assure une triple mission :

- d'expertise aux côtés des acteurs dans la mise en œuvre de leurs obligations ;
- d'observation, de veille et de diffusion des pratiques en matière d'intégrité scientifique ;
- d'animation en contribuant à la définition d'une politique nationale de l'intégrité scientifique.

L'OFIS est doté d'un Conseil français de l'intégrité scientifique (CoFIS) qui oriente et supervise ses travaux.

Site internet : www.hceres.fr

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : www.cdefi.fr

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Contacts presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34

Caroline Million – caroline@pamplemoussepresse.com - 06 81 33 09 17

Contact presse, Hcéres

Caroline Cordier – caroline.cordier@hceres.fr – 01 55 55 61 63